



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**KAPPA V**

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

**Identification :** engrais NPK avec oligo-éléments chélatés suivant le Règlement (CE) n° 2003/2003.

**Producteur :** BMS Micro-Nutrients NV  
Rijksweg 32  
B-2880 BORNEM / Belgium  
Tel. +32/3.899.10.10  
Fax. +32/3.899.40.44  
E-mail : info@chelal.com

**Téléphone d'urgence :** durant les heures de bureau (09.00h à 18.00h)  
+32/3.899.10.10  
ou Centre Antipoison : +32/70.245.245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La préparation n'est pas classée, suivant la Directive CE, comme préparation dangereuse.

### 3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit doit être considéré comme une préparation en concordance avec la réglementation de la CE sur les engrais (Règlement (CE) n° 2003/2003).

Informations sur les composants

**Déclaration des composants dangereux :**

Composant	Reach Reg. No.	EC no.	% w/w	Classification CE Reg. 1272/2008	Classification CE Dir. 67/548
Acide borique	01-2119486683-25	233-139-2	1 - 3	Reprotoxique 1B; H360FD*	Reprotoxique Cat. 2; R60, R61*

\* Voir section "16. Autres informations" pour les phrases complètes

#### 4. PREMIERS SECOURS

Symptômes	Aucune réaction ni aucun symptôme connus.
Premiers soins	
Général	Toujours consulté un docteur en cas de doute ou en cas de persistance.
Peau	Rincer à l'eau savonneuse. Enlever les vêtements imbibés immédiatement. Laver les vêtements avant de les remettre.
Yeux	Rincer abondamment à l'eau. Surtout sous les paupières. Consulter un médecin en cas d'irritation.
Ingestion	Rincer la bouche, boire beaucoup d'eau. Consulter un docteur.
Conseil au docteur	Nulle autre information disponible.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	Le produit est non inflammable. Tous les moyens d'extinction peuvent être employés.
Moyens d'extinction non permis	Non connus.
Dangers spéciaux d'exposition	en cas d'incendie/explosion éviter l'inhalation de fumée.
Dangers de décomposition ou de produits brûlants	Des gaz nitreux peuvent se former à très haute température.
Equipement de protection	Utiliser des appareils de respiration à alimentation d'air frais.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Voir Protection Individuelle Section 8.
Protection de l'environnement	Eviter que le produit pénètre dans les égouts ou cours d'eau.
Méthodes de nettoyage	Collecter le produit par tous les moyens et évacuer vers une décharge appropriée. Lavage à l'eau. Ramasser l'eau de rinçage. Cfr. Section 13.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Respecter les procédures normales pour les engrais.
Prévention incendie	Aucune recommandation spécifique.
Stockage	Aucune recommandation spécifique si le produit est maintenu dans son emballage d'origine.
Autres informations	Le produit doit être maintenu entre +5°C et +30°C.

#### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition (OEL: occupational exposure limit)  
(source: <http://limitvalue.ifa.dguv.de>)

- sur la base de la présence de l'urée

Exprimé comme urée	Exposition - 8 heures		Exposition brève (15')	
	ppm	mg/m3	ppm	mg/m3
Pays				
Lettonie		10		

- sur la base de la présence de potassium nitrate

Exprimé comme potassium nitrate	Exposition - 8 heures		Exposition brève (15')	
	ppm	mg/m3	ppm	mg/m3
Pays				
Lettonie		5		

- sur la base de la présence de bore

Exprimé en bore (B)				
Pays	Exposition - 8 heures		Exposition brève (15')	
	ppm	mg/m3	ppm	mg/m3
Belgique		2		6
Allemagne		1,8*		1,8*
Espagne		2		6

\* comme aerosol respirable

- sur la base de la présence de fer

Exprimé en fer (Fe)				
Pays	Exposition - 8 heures		Exposition brève (15')	
	ppm	mg/m3	ppm	mg/m3
Belgique		1		
Danemark		1		2
Hongrie		6*		
Irlande		1		2
Espagne		1		
Royaume-Uni		1		2

\* comme aerosol respirable

<b>Mesures d'ordre technique</b>	Précautions normales à la manipulation d'engrais
<b>Limites d'exposition</b>	Non connues.
<b>Hygiène Individuelle</b>	
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation spécifique.
<b>Protection des mains</b>	Gants appropriés.
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes de protection.
<b>Protection de la peau</b>	Protection normale et élémentaire à observer.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES

<b>Apparence</b>	cristaux.
<b>Couleur</b>	blanc.
<b>Odeur</b>	inodore.
<b>Point/courbe d'ébullition</b>	non concerné.
<b>Point de fusion</b>	se décompose avant fusion.
<b>Flashpoint</b>	non concerné.
<b>Inflammabilité</b>	non concerné.
<b>Point d'auto-inflammation</b>	non concerné.
<b>Propriétés explosives</b>	non concerné.
<b>Limites d'explosion</b>	non concerné.
<b>Propriétés d'oxydation</b>	non concerné.
<b>Pression de vapeur</b>	non concerné.
<b>Densité</b>	environ 1,4.
<b>Densité apparente</b>	non concerné.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	environ 100 g/litre.
<b>Solubilité dans d'autres</b>	
<b>Solvants</b>	non précisée.
<b>pH</b>	entre 4,0 et 5,5 (1 % solution).
<b>Coefficient répartition</b>	
<b>n-octanol/eau</b>	non précisé.
<b>Pression de vapeur relative</b>	
<b>(air=1)</b>	non concerné.
<b>Viscosité</b>	non concerné.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité</b>	la préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage indiquées sous la section 7
<b>Conditions à éviter</b>	humidité.
<b>Produits dangereux de décomposition</b>	des gaz toxiques peuvent se former en cas d'incendie (gaz nitreux - Nox).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune information d'expérimentations toxicologiques sur le produit n'est disponible. Se basant sur la structure de produits similaires et sur la littérature les informations suivantes peuvent être notées :

**Ingestion LD50** rat : > 3000 mg/kg.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune information d'expérimentations toxicologiques sur la préparation n'est disponible.

Se basant sur la structure de produits similaires et sur la littérature les informations suivantes peuvent être notées :

**Biodégradabilité** facilement biodégradable.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

**Produit** suivant les directives locales.  
**Emballages contaminés** aucune recommandation spécifique.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

*Transport par route (ADR/RID)*

**Produit n'est pas repris sur la liste des produits dangereux.**

<b>ADR-classe</b>	non limité	<b>N° item ADR</b>	non concerné
<b>RID-classe</b>	non limité	<b>N° item RID</b>	non concerné
<b>Danger n°</b>	aucun	<b>N° indicatif poussière</b>	aucun
<b>TREM-carte</b>	non concerné	<b>UN numéro</b>	aucun
<b>Nom propre transport</b>	non limité		

*Transport maritime (IMDG code/IMO)*

<b>IMO/IMDG-code</b>	non limité	<b>Classe</b>	non concerné
<b>Groupe emballage</b>	aucun	<b>UN numéro</b>	aucun
<b>EMS</b>	non concerné	<b>MFAG</b>	non concerné
<b>Pollution maritime</b>	non		
<b>Nom propre transport</b>	non limité		

*Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)*

<b>ICAO-TI/IATA-DGR</b>		<b>UN numéro</b>	aucun
<b>Classe</b>	non limité	<b>Groupe emballage</b>	aucun
<b>Nom propre transport</b>	non limité		
<b>Autres informations</b>	éloigner de l'humidité et de l'eau.		

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Description chimique** engrais CE avec oligo-éléments.  
**Remarque** la préparation n'est pas listée parmi les produits dangereux.

**Etiquetage en concordance avec les Directives CE.**  
**EC-numéro** non concerné.

**Symboles de danger** aucun  
**Avertissement R** aucun  
**Sécurité S** aucun

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases complètes (voir section "3.Compositions et informations sur les composants"):

H360: Peut nuire à la fertilité et au fœtus.

R60: Peut altérer la fertilité.

R61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Les informations contenues dans cette fiche reprennent les indications émanant de sources sûres et crédibles mais le vendeur ne donne aucune garantie expresse ou sous-entendue quant à l'exactitude ou l'entièreté de ces renseignements pour lesquelles il n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit.

Les informations ici reprises ne concernent que le produit indiqué et est supposé ne servir que comme directive pour sa manipulation, son transport, son stockage et sa maintenance.

Les informations ici reprises ne concernent que le produit indiqué et ne donne aucune garantie dans le(s) cas où il est mélangé à d'autres produits ou utilisé dans un procédé quelconque ou non maintenu dans son emballage d'origine.

Le vendeur ignore totalement la manière selon laquelle l'acheteur va utiliser le produit.

L'acheteur assume toute la responsabilité pour tout usage qu'il fera du produit.

<b>Date d'édition</b>	06/2007
<b>Dernier révision</b>	11/2015
<b>Editeur</b>	Dr. Dejaegher Y.

---